

Carte 7: Réseau hydrographique

(Sources : Géoportail et Atelier de Paysage)

Atelier de Paysage Eliane HOUILLON – Novembre 2016 Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE) – Implantation du Parc Eolien de Gruey lès Surance (88) H2AIR

II.2.3 Le réseau hydrographique

L'eau est en effet un véritable fil conducteur à l'échelle du Pays de la Saône Vosgienne.

Le réseau hydrographique s'écoule du Nord-Est vers le Sud-Ouest et se compose de trois bassins versants principaux qui structurent le paysage et appartiennent, plus globalement, au Bassin Versant de Rhône - Méditerranée.

- La vallée de la Saône ;
- La vallée du Coney, affluent de la Saône ;
- La vallée de la Semouse, sous-affluent de la Saône.

Enfin, dans la partie Nord du Territoire, le Madon s'écoule du Sud au Nord. Sa vallée appartient au bassin versant de la mer du Nord.

L'aire de projet est située au Sud de la ligne de partage des eaux Rhône Méditerranée/ mer du Nord.

La vallée du Coney occupe la partie médiane du territoire. Rivière abondante et canalisée, elle prend sa source dans les Vosges, près du lieu-dit Lion Faing et suit le tracé du canal de l'Est. C'est un affluent de rive gauche de la Saône. Décrivant quelques larges méandres, elle découpe le territoire du Nord-Est au Sud-Ouest en deux entités différentes.

Dans la partie Nord, elle est de plus en plus encaissée, ce qui correspond à son entrée du massif vosgien, tandis que dans la partie Sud, nous retrouvons plutôt un relief doux constitué de plaines et de modestes plateaux.

La vallée de la Saône, plus à l'Ouest, vient cerner, avec la vallée du Coney, le plateau occupé par la commune de Gruey lès Surance. Rivière assez abondante qui prend sa source à Vioménil dans les Vosges et se jette dans le Rhône après un parcours de près de 480 km. C'est le neuvième cours d'eau le plus long de France.

La vallée de la Semouse, tout au Sud, effleure le périmètre des 18 km. C'est une rivière de 41 km qui prend sa source au lieu-dit Gérardfaing dans les Vosges et qui rejoint la Lanterne, affluent de la Saône à Bassigney.

La vallée du Madon au Nord s'écoule dans le sens inverse. Le Madon, rivière assez abondante connaissant des fluctuations de débit très marquées, prend sa source au Nord de Vioménil dans les Vosges et rejoint, quant à elle, la Moselle dans la banlieue Sud-Ouest de Nancy.

Le site d'implantation du parc éolien appartient à un plateau gréseux, ligne de crête dominant le bassin versant du Coney à l'Est et le bassin versant de la Saône à l'Ouest.

La vallée de la Saône et ses affluents

La Saône prend sa source à Vioménil dans les Vosges (88). Elle génère une vaste dépression cernée de reliefs gréseux qui sont recouverts de forêts.

La petite Saône a un régime pluvial (parfois influencé par la neige) avec une très forte influence océanique. Les sols, peu propices à l'infiltration, sont vite saturés et favorisent le ruissellement. Très vite le débit gonfle, et juste après avoir reçu les eaux de la Lanterne, la Saône est devenue une puissante rivière.

Son affluent, l'Ourche, rivière sur grès, constitue le premier affluent de la Saône. Au cœur du massif forestier de la forêt de Darney, c'est une vallée très encaissée, aujourd'hui intensément boisée, notamment depuis la disparition de l'industrie locale (verreries dès le XIV^{ème} siècle, puis travail du fer et forges au XVIII^{ème} siècle).



Photo 2: Source de la Saône à Vioménil (Source : Atelier de Paysage)



Photo 3: La vallée de l'Ourche (Source : Internet)

H2AIR

La vallée du Coney et ses affluents

C'est la rivière de la Vôge qui traverse le coeur de ce Pays et qui en draine une grande partie du territoire. Elle suit le tracé du Canal de l'Est. Pourtant le Côney n'est pas accompagné par de grandes voies de communication routière, seules de petites routes suivent son cours.



Photo 4: Le Coney à Uzemain (Source : Pays de Remiremont)



Photo 5: Le Canal de l'Est à Thunimont (Source Atelier de Paysage)

La vallée de la Semouse

La Semouse est une rivière importante de l'Est de la Vôge, de par sa vallée si particulière et pittoresque (Vallée des Forges) et de par ses caractéristiques hydrographiques qui font qu'elle atteint assez rapidement un débit important. Son cours est souvent inaccessible en raison de la végétation qui a envahi son lit mineur.



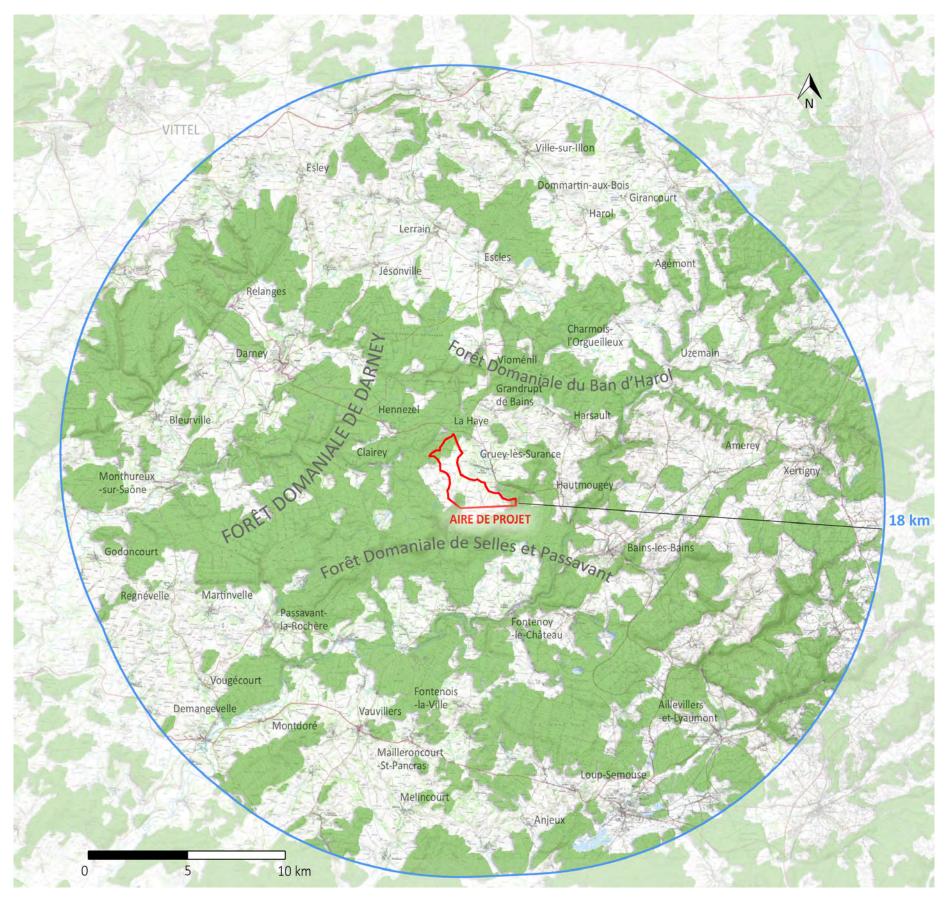
Photo 6: La Semouse en ruisseau (Source : Pays de Remiremont)

La vallée du Madon et ses affluents

Le Madon est une rivière abondante, alimentée par des précipitations elles aussi abondantes, dans la région du massif de la Vôge et des monts Faucilles notamment. La lame d'eau écoulée dans son bassin versant est de 356 millimètres annuellement ce qui est assez élevé, supérieur à la moyenne d'ensemble de la France, mais inférieur à la moyenne de la totalité du bassin français de la Moselle (445 millimètres à Hauconcourt, en aval de Metz).



Photo 7: Le Madon à Escles (Source : Google Earth 2010)



Carte 8: Boisements

(Sources : Géoportail et Atelier de Paysage)

Atelier de Paysage Eliane HOUILLON – Novembre 2016 Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE) – Implantation du Parc Eolien de Gruey lès Surance (88) H2AIR

II.3 Occupation des sols

II.3.1 Boisements : la couverture végétale

Les parties boisées occupent une majeure partie du territoire, sous forme de grands massifs forestiers dont certains d'entre eux font l'objet de défrichements qui ont généré de nombreuses clairières.

On distingue, cependant, plusieurs types de boisements sur ce secteur :

- Les grandes forêts domaniales, dominant le secteur telles que :
 - La forêt domaniale de Darney au Nord-Ouest (9 000 ha);
 - La forêt domaniale du Ban d'Harol (1800 ha);
 - o La forêt domaniale de Selles et Passavant (900 ha).
- Des bois isolés au Nord comme le Bois de l'Etang de Jeanmol
- Une succession de bois et forêts au Sud, qui morcèlent le paysage et isolent les communes, ils suivent globalement les reliefs de côte.



Photo 8: Boisements à Gruey lès Surance (Source : Atelier de Paysage)

La couverture végétale est principalement composée de chênaies, de mélanges de feuillus ainsi que de quelques mélanges feuillus/conifères.

La zone d'étude est implantée sur un ESPACE FERME entouré de grands massifs forestiers.

Il existe une alternance d'ouvertures et de fermetures de points de vue dans ce périmètre d'étude de 18 km.

Dans les perceptions lointaines, voire intermédiaires ou proches, les massifs forestiers, conjugués aux jeux de la topographie, forment des barrières visuelles continues.

18 km Blé tendre Maïs grain et ensilage Orge Autres céréales Colza Tournesol Autre oléagineux Protéagineux Plantes à fibres Gel (Surfaces gelée sans production) Gel industriel Autres gels Riz Légumineuses à grains Fourrage **Estives landes Carte 9: Terres agricoles Prairies permanentes** (Sources : Géoportail et Atelier de Paysage) **Prairies temporaires** Vergers Vignes Fruit à coque Oliviers Autres cultures industrielles Atelier de Paysage Eliane HOUILLON – Novembre 2016 Légumes-fleurs Canne à sucre Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE) – Implantation du Parc Eolien de Gruey lès Surance (88) Arboriculture H2AIR

II.3.2 Terres agricoles:

Ce territoire offre un fort caractère rural quand il n'est pas investi par les forêts, le reste de l'occupation du sol est dédié, en majorité, aux espaces agricoles néanmoins morcelés par des boisements.

Ces espaces agricoles sont fortement dominés par le pâturage (estives, landes).

Viennent ensuite la culture de maïs grain et l'ensilage, ainsi que d'autres céréales parsemées sur l'ensemble du territoire.

On peut aussi noter la petite présence de vergers, non loin de la zone de projet.

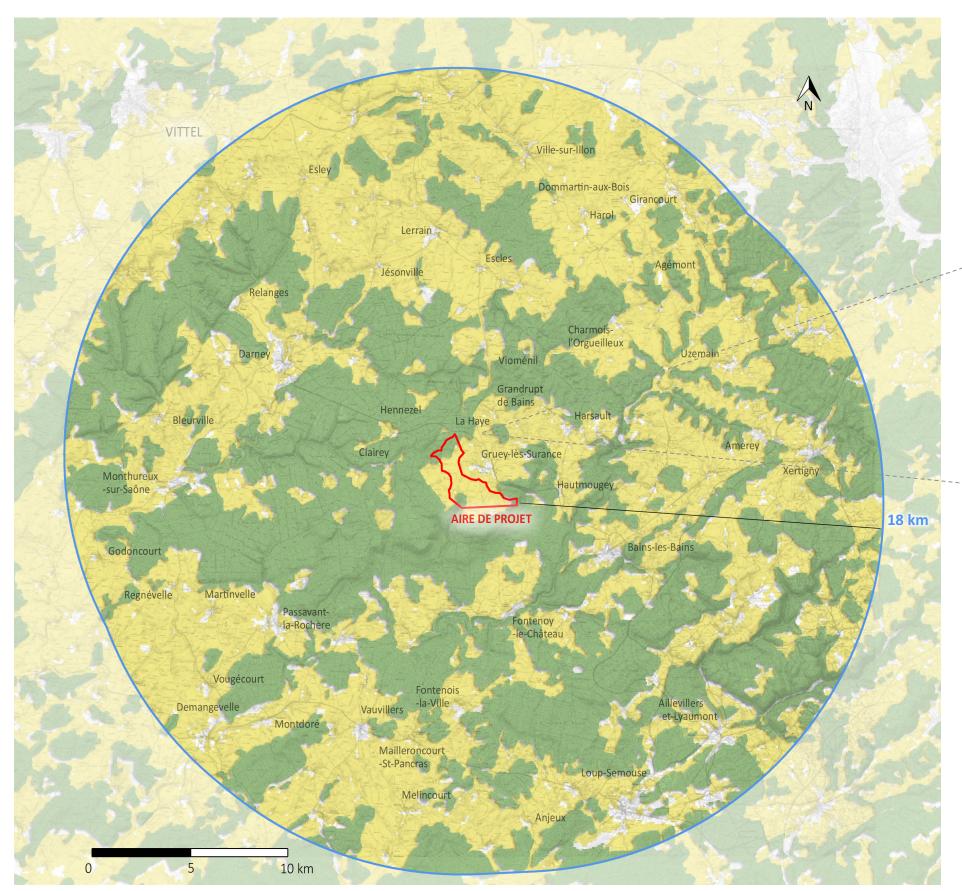


Photo 9: Etendues agricoles cultivées (Source : Atelier de Paysage)

Non disponible

Photo 10: Entre l'élevage (à gauche) et la prairie (à droite)

Le site d'implantation du parc éolien concentre des parcelles dédiées à l'élevage, ainsi que quelques prairies. Il s'inscrit dans un territoire à caractère profondément rural.



Carte 10: Synthèse de l'occupation des sols

(Sources : Géoportail et Atelier de Paysage)

Atelier de Paysage Eliane HOUILLON – Novembre 2016

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE) – Implantation du Parc Eolien de Gruey lès Surance (88)

H2AIR

II.3.3 Synthèse de l'occupation des sols

La majorité de l'espace est vouée à la forêt et aux espaces agricoles.

Une forêt relativement importante est présente tout autour de la zone projet et s'étale en toute homogénéité sur l'ensemble du périmètre d'étude de 18 km.

Par contre, au Nord, des massifs forestiers semblent s'atténuer, dispersés parmi les terres agricoles.

Ils offrent des paysages de ruralité traditionnelle.



Photo 11: Paysage de plateau agricole et forestier (Source : Atelier de Paysage)

Ainsi ce paysage, à caractère profondément rural, génère peu d'artificialisation.

La trame végétale secondaire est en effet bien représentée à travers :

- les vergers;
- les arbres isolés ;
- les micro-boisements.

(Voir page suivante).

Le site d'implantation du parc éolien se situe sur un territoire rural où les proportions de masses boisées et celles d'espaces agricoles s'équilibrent. D'ailleurs, il existe une forte concentration d'espaces boisés en première proximité de l'aire du projet.

Les vergers

Les vergers sont des éléments identitaires du patrimoine lorrain, ils forment un écrin végétal de faible hauteur, laissant ainsi percevoir le bâti en transparence.

Traditionnellement, les vergers lorrains sont des vergers pâturés où l'élevage coexiste avec la production fruitière. Les lignes de fruitiers sont alors plus espacées et les troncs des arbres nécessitent une protection.



Photo 12: Verger pâturé (Sources : Atlas paysager des Vosges)

Les vergers plus récents se spécialisent dans la production fruitière au dépend de l'élevage. Cependant, ils sont peu nombreux dans le secteur.



Photo 13: Verger fruitiers et vignes (Sources : Atlas paysager des Vosges)

Les ripisylves

Les cours d'eau sont souvent accompagnés d'une ripisylve qui les borde de part et d'autre. Cette ripisylve est majoritairement constituée d'essences ligneuses telles que le saule.



Photo 15: Ripisylve (Sources : Atlas paysager des Vosges)

Atelier de Paysage Eliane HOUILLON – Novembre 2016

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE) – Implantation du Parc Eolien de Gruey lès Surance (88) H2AIR

Les arbres isolés

Points de repères dans le paysage agricole, ils marquent l'entrée d'un hameau, signalent la croisée de chemins, un calvaire, ou ombragent les pâtures.

Sa ponctuation met en valeur le paysage, d'autant plus si celui-ci est dénudé.



Photo 16: Arbres isolés (Sources: Atlas paysager des Vosges)

Les alignements d'arbres

Ils accompagnent les entrées de bourgs, ou mettent en valeur certains axes routiers.



Photo 17: Alignements d'arbres (Sources : Atlas paysager des Vosges)

La forêt

La forêt est très présente sur ce territoire, elle contribue énormément à la fermeture du paysage.



Photo 14: La forêt (Source : Atlas des Paysages des Vosges)

Les micro-boisements

Des boisements, plus ou moins morcelés, contribuent à la fermeture du paysage.



Photo 18: Micro-boisements (Sources : Atlas paysager des Vosges)

Les haies buissonnantes

Les haies sont rares et apparaissent souvent de manière résiduelle et spontanée, sous forme de linéaire arboré ou arbustif, en limite de parcelle et souvent le long d'un chemin.

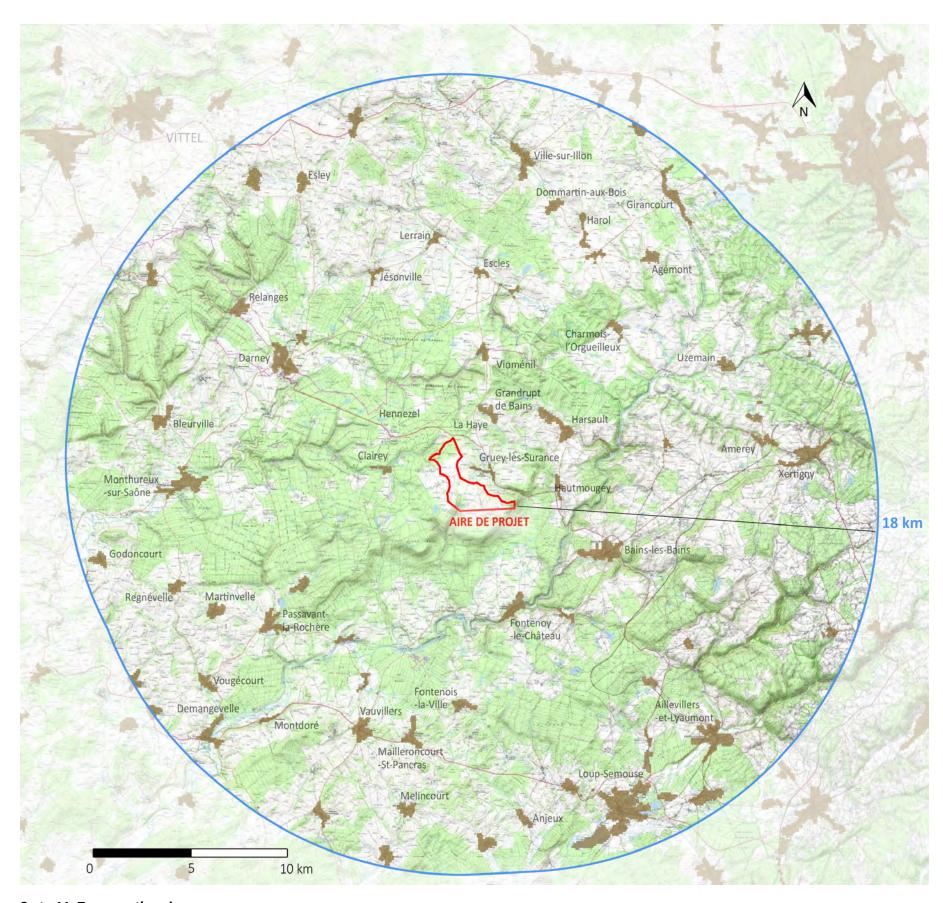
Elles ne structurent pas le paysage.

La gestion du territoire agricole, depuis de nombreuses années, a contribué à les faire disparaître. A certains endroits, des haies replantées dénotent un aspect artificiel, en raison du choix des essences et leur position isolée sur de longs linéaires.

Contrairement aux pays bocagers, les haies lorraines n'occupent aucun rôle concernant l'enclosure, la protection du bétail ou le maintien du sol. Leurs atouts sont uniquement d'ordre paysager et écologique en termes de biodiversité (corridor écologique et habitat pour la faune).



Photo 19: Haies buissonnantes (Source: Atlas paysager des Vosges)



Carte 11: Trame anthropique

(Sources : Géoportail, INSEE et Atelier de Paysage)

Atelier de Paysage Eliane HOUILLON – Novembre 2016 Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE) – Implantation du Parc Eolien de Gruey lès Surance (88) H2AIR

II.4 Trame anthropique

Ⅱ.4.1 **Bâti:**

Ce territoire reste profondément rural. Cette forte dominance est due à la grande présence de forêts et de terres agricoles, mais aussi en raison de la faible représentation des espaces bâtis disséminés sur le territoire sous forme de villages ou de hameaux.

Ce territoire est d'ailleurs très éloigné des centres urbains : Les principales agglomérations comme Vittel et Epinal sont à plus de 25 km de la zone projet.

L'implantation des villages est historiquement liée aux ressources présentes sur le territoire : l'eau, la forêt et l'agriculture.

On trouve beaucoup de villages implantés le long des cours d'eau tandis que d'autres siègent sur les versants et plateaux comme les communes de Charmois l'Orgueilleux, La Haye, Harsault ou Vioménil.

Les villages rues, typiquement lorrains, avec alignement de façades continues et présence d'usoirs, sont prépondérants. Le village de Gruey-lès-Surance en est un exemple typique.

La pression urbaine dans les villages est faible et certains villages portent les signes d'une dévitalisation (ruines, nombreuses maisons fermées) qui menace un patrimoine bâti ancien de qualité. Malgré cela quelques constructions neuves apparaissent écartées du village, sans alignement de façade dans le prolongement de l'usoir...



Photo 20 : Village de Hadol (Source : Atlas des paysages des Vosges)

La zone de projet est implantée à l'écart du peu de communes présentes dans le secteur ; la commune la plus proche étant Gruey lès Surance, située aux alentours de 1 km à vol d'oiseau du site.

II.4.2 Bâti traditionnel lorrain:



Photo 21: Portes cochères en plein centre – Monthureux sur Saône (Source: Google Earth 2011)



Photo 22: Façade de maison traditionnelle récemment restaurée – Passavant la Rochère

(Source : Google Earth 2011)



Photo 23: Les villages rues traditionnels — Hautmougey (Source : Google Earth 2013)



Photo 24: Fontaine-lavoir – Belmont lès Darney



Photo 25: Lavoir des sources de la Saône – Vioménil



Photo 26: Les halles et fontaine – Fontenoy le Château (Source : Google Earth 2013)



Photo 27: Relanges - Vignes palissées en façade : une forme paysagère mariant l'utile et l'esthétique

(Source : Google Earth 2013)

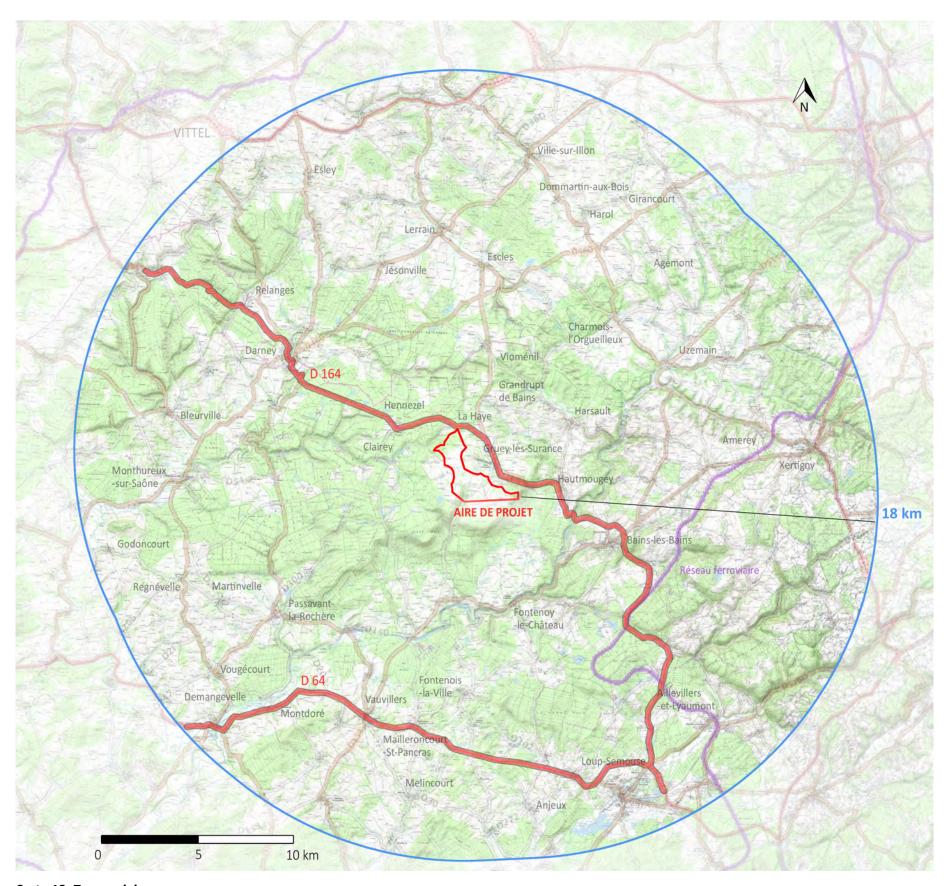


Photo 28: Esley - Village groupé autour de son clocher et entouré d'une ceinture de vergers pâturés

(Source : Google Earth 2011)



Photo 29: Usoir enherbé – Gruey lès Surance (Source: Google Earth 2010)



Carte 12: Trame viaire
(Sources: Géoportail et Atelier de Paysage)

Atelier de Paysage Eliane HOUILLON – Novembre 2016 Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE) – Implantation du Parc Eolien de Gruey lès Surance (88) H2AIR

II.4.3 Trame viaire

Trame viaire

Ce territoire est éloigné des centres urbains : Epinal, Vittel, Luxeuil-les-Bains et des grands axes de communication.

Le principal axe routier structurant est constitué de la RD 164, qui relie Vittel et Luxeuil-les-Bains en passant par Darney et Bains les Bains. C'est un axe de circulation majeur pour desservir ce territoire isolé.



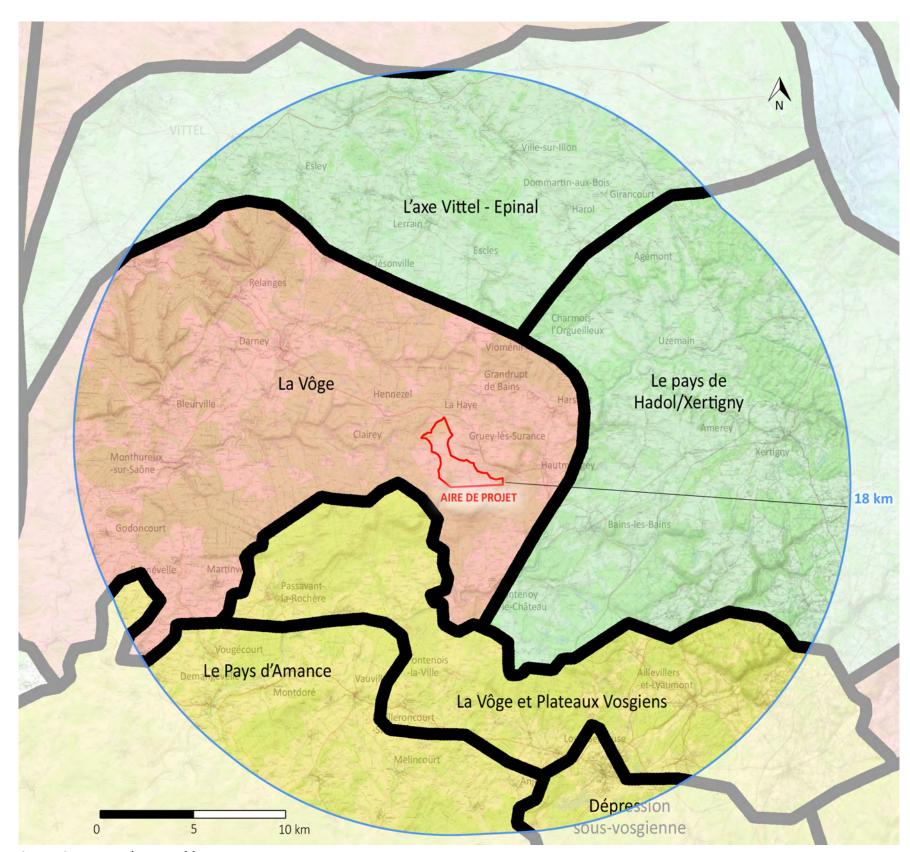
Photo 30: La D164 direction Gruey lès Surance (Source : Atelier de Paysage)

La zone de projet est très éloignée des grands axes de communication, mais se trouve à proximité, quasi-immédiate, de la RD 164, principal axe structurant du site qui relie Vittel et Luxeuil-les-Bains.

Distances-temps entre le site d'étude et les villes et les bourgs les plus proches :

- A 33 min depuis Vittel;
- A 39 min depuis Epinal;
- A 39 min depuis Luxeuil-les-Bains;
- A 41 min depuis Remirement;
- A 44 min depuis Bourbonne-les-Bains.

L'aire de projet se situe à l'écart des grandes agglomérations avoisinantes et à équidistance avec une moyenne d'environ 39 km. Le site est principalement desservit par des routes communales.



Carte 13: Les grands ensembles paysagers

(Sources : DREAL, Géoportail et Atelier de Paysage)

II.5 Grands ensembles paysagers:

Le périmètre d'étude appartient à de grands ensembles paysagers qui sont du Nord au Sud tels qu'ils ont été définis dans « l'étude régionale sur les Paysages » de la DIREN Lorraine 1995, et dans l'Atlas Paysager de Franche-Comté de 1999.

On trouve:

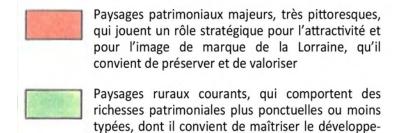
Dans les Vosges :

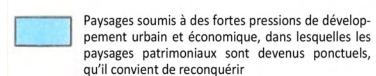
- L'axe Vittel-Epinal;
- La Vôge ;
- Le Pays de Hadol/Xertigny.

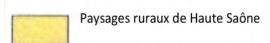
Et aussi en Haute-Saône:

- La Vôge et Plateaux Vosgiens ;
- Le pays d'Amance.

Ces différents ensembles génèreront, à une autre échelle, différentes unités paysagères qui seront décrites ultérieurement, dans le chapitre traitant du périmètre intermédiaire de 10 km.







Le site se situe dans l'ensemble paysager de la Vôge.

La perception visuelle que l'on a de la zone de projet, depuis les différentes unités, sera différente : vue panoramique, vue en contre plongée, perception avec plusieurs plans de vision.

II.5.1 L'Axe Vittel/Epinal



Photo 31: L'axe Vittel/Epinal

(Sources : Google Earth 2011)

II.5.1 La Vôge



Photo 32 : La Vôge - Vue depuis les hauts d'Harsault (Sources : Atelier de Paysage)

II.5.2 Le Pays de Hadol/Xertigny



Photo 33 : Le Pays de Hadol et Xertigny : vue depuis la RD 51 (Sources : Google Earth 2011)

II.5.1 La Vôge et plateaux Vosgiens



Photo 34 : La Vôge et plateaux Vosgiens : Passavant-la-Rochère (Sources : CAUE 70 Atlas Paysager Franche Comté)



Photo 35 : la Vôge et plateaux Vosgiens : Ambievillers (Sources : CAUE 70 Atlas Paysager Franche Comté)

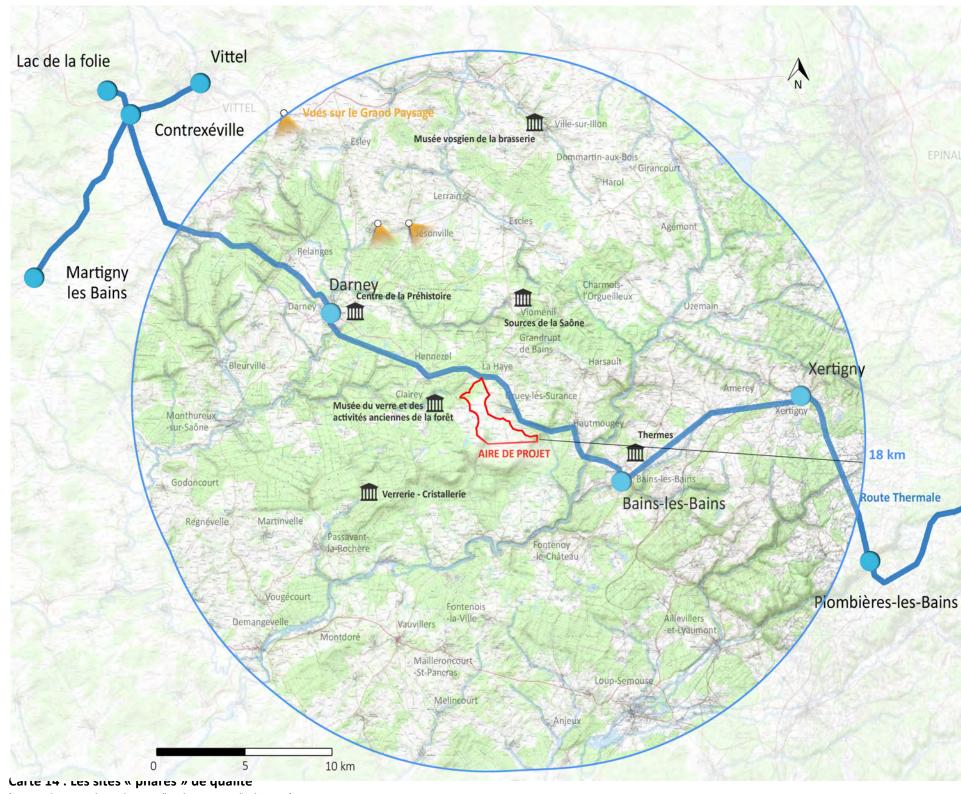
II.5.2 Le Pays d'Amance



Photo 36 : Le Pays d'Amance : Ormoy (Sources : CAUE 70 Atlas Paysager Franche Comté)



Photo 37 : Le Pays d'Amance : Vue vers le Nord entre Vauvillers et Ambievillers (Sources : Atelier de Paysage)



(Sources : Atlas paysager de Meurthe-et-Moselle et des Vosges et Atelier de Paysage)

II.6 Des sites « phares » jugés de qualité

Globalement, le périmètre d'étude éloigné offre une certaine richesse patrimoniale et culturelle, reconnue. Un certain nombre de sites de grande qualité et connus à l'échelle régionale, voire nationale, peut être identifié. Ces sites sont souvent des lieux touristiques fréquentés et ils contribuent à véhiculer une certaine image du territoire fondée sur la nature, l'authenticité, que l'on retrouve dans le « tourisme vert ».

On peut citer:

- Les Sources de la Saône
- La route Thermale
- Les Thermes de Bains-les-Bains
- Le Centre de la Préhistoire de Darney
- Les activités du verre et du cristal à la Rochère et Hennezel
- Les vues sur le Grand Paysage de la vallée de la Saône

Ces sites sont liés à une configuration géographique singulière et à un caractère patrimonial et historique reconnu ou de renom.